

BULLETIN D'INSCRIPTION

Photo
d'identité de
l'enfant

NOM :
PRÉNOM :
Date de naissance :
Âge au moment du camp :
Classe :
École :
Activité(s) au BC :

Tél. d'urgence (pendant le séjour) :

Camp 7-11 ans* (primaires du CE1 au CM2) - 530 €

Camp 12-14 ans** (collégiens) - 630 €

* Départ le 06/07 au matin et retour à Paris le 13/07 au matin.

**Départ le 13/07 au matin et retour à Paris le 23/07 au matin.

Adhérent au Bon Conseil en 2023-24 : OUI NON

Situation familiale des parents :

Mail du père ou tuteur :@.....

Téléphone portable :

Mail de la mère ou tutrice :@.....

Téléphone portable :

Nombre de frères : et sœurs :

L'enfant est-il baptisé ? OUI NON

L'enfant a-t-il fait sa 1^{ère} communion ? OUI NON

L'enfant recevra-t-il la confirmation pendant le camp ? OUI NON

RÈGLE DE VIE

La vie commune suppose l'acceptation de règles :

1) Les exigences de la vie de groupe :

La disponibilité dans le service de la vie quotidienne,

- ◆ Le décentrement de soi et le renoncement à son propre confort,
- ◆ L'ordre et la propreté,
- ◆ La contribution à un climat fraternel, franc et détendu qui bannisse tout mauvais esprit,
- ◆ Le désir de résoudre les difficultés par le haut et d'accueillir les contretemps dans l'humour,
- ◆ Le respect des personnes et des biens d'autrui,
- ◆ La non-publication des photos et vidéos du camp
- ◆ La soumission aux règles de sécurité énoncées.

2) Les règles qui correspondent à un choix de vie :

- ◆ Le refus de la vulgarité,
- ◆ Le refus du flirt,
- ◆ L'abstention de téléphone portable, casque, écran et autres objets du même genre,
- ◆ L'abstention de tabac et d'alcool.

3) Les règles spécifiques au camp :

Tout enfant prendra part aux repas en se nourrissant de tout ce qui est servi, même en petite quantité.

Cet ensemble de règles prend place dans un climat de vie chrétienne. Par conséquent, chaque participant au séjour, dont l'itinéraire intérieur personnel sera respecté, prendra part à la vie et aux activités d'ordre spirituel de manière communautaire et avec un esprit d'ouverture.

Il est évident que dans le cas contraire ou dans le cas où cette règle de vie constituerait un poids insupportable à l'un ou l'autre, comme en cas de désobéissance grave, le renvoi pourrait ultimement constituer le dernier recours. Le renvoi d'un enfant sera aux frais de la famille. Dans pareil cas, aucun remboursement ne pourrait être effectué.

Je certifie avoir lu la règle de vie et m'engage à la respecter,

Date et signature de l'enfant :

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e),

agissant en qualité de père / mère / tuteur / tutrice

Autorise [Nom et prénom] à participer au :

Camp Primaires : du 6 au 13 juillet 2024

Camp Collégiens : du 13 au 23 juillet 2024

Et autorise les responsables du camp du Bon Conseil :

- A prendre toute mesure jugée par eux nécessaire en cas d'accident.
- A faire sortir mon enfant de l'hôpital en cas d'hospitalisation.
- A transporter notre enfant dans les véhicules dont ils disposeront.
- A pratiquer éventuellement toute autre activité proposée pendant le séjour.
- A mettre sur Facebook et WhatsApp les photos sur lesquelles apparaîtrait mon enfant.

Date et signature :

PAIEMENT DU SÉJOUR

- **Camp primaire** du 6 juillet (matin) au 13 juillet (matin, trajet de nuit du 12 au 13 juillet), soit 7 jours pleins : **530€**
- **Camp collégien** du 13 juillet (matin) au 23 juillet (matin trajet de nuit du 22 au 23 juillet), soit 10 jours pleins : **630€**

Merci de joindre la totalité du paiement (camps + 36€ de cotisation si l'enfant n'est pas adhérent en 2023-24) avec ce bulletin d'inscription par virement ou en 1, 2 ou 3 chèques à l'ordre de l'AEBC. Le 1^{er} chèque est encaissé au moment de l'inscription, le 2^o chèque le 15 juin et le 3^o chèque le 15 juillet.

Par virement unique :

Merci de préciser dans le libellé du virement : **les nom et prénom de l'enfant + camp été 2024**

Titulaire du compte : **ASS EDUCATIVE DU BON CONSEIL**

Domiciliation : **CL PARIS SAINT FR. XAVIER 00487**

IBAN : **FR18 3000 2004 8700 0000 5632 V07**

BIC : **CRLYFRPP**

Je verse la totalité du coût du camp en 1, 2 ou 3 chèques (dater les chèques du jour d'émission).

A ajouter pour dossier complet :

- Fiche sanitaire de liaison (papier)
- Copie papier des pages de vaccinations du carnet de santé

DATES À NOTER

Réunion d'information pour les parents
le mercredi 22 mai à 19h30

en salle Guyot : présent(e) : absent(e) :

Retour des camps d'été :
après-midi photos et vidéos !
Le dimanche 13 octobre 2024

ATTENTION : Cette inscription doit être validée et confirmée par le Bon Conseil pour être effective.

JUILLET
2024
SAINT JEAN D'ARVES

RÉUNION D'INFORMATION DES PARENTS
MERCREDI 22 MAI
À 19H30
(SALLE GUYOT)



PRIMAIRES

DU 6
JUILLET
AU 13

COLLEGIENS

DU 13
JUILLET
AU 23

PRÉ-INSCRIPTIONS EN LIGNE ET INSCRIPTIONS
À L'ACCUEIL À PARTIR DU 23 AVRIL

6 RUE ALBERT DE LAPPARENT PARIS 7^E

WWW.BONCONSEIL.ORG



le bon conseil